



PREFET DE LA RÉGION AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES
PREFET MARITIME DE L'ATLANTIQUE

Direction interrégionale de la Mer
Sud-Atlantique

Mission de Coordination des Politiques Publiques
de la Mer et du Littoral
Secrétariat du Conseil maritime de façade

Affaire suivie par :
laurent.courgeon@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 05 56 00 83 34

Bordeaux, Brest, le

02 AOUT 2013

Le Préfet de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-
Charentes,
Préfet de la Gironde

Le Préfet maritime de l'Atlantique

à

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
maritime de façade Sud-Atlantique

Objet : projet de stratégie nationale pour la mer et le littoral

Madame, Monsieur,

La Politique maritime intégrée affirme l'ambition de la contribution du secteur maritime à la croissance et à l'emploi, tout en rappelant la nécessité d'assurer la viabilité des écosystèmes marins. Ce mouvement s'est renforcé à l'occasion du Grenelle de la mer et de la COP21.

La stratégie nationale pour la mer et le littoral s'inscrit dans la déclinaison de cette ambition en fixant des objectifs et des axes stratégiques d'intervention par une gestion des espaces maritimes en faveur d'un développement durable de la mer et du littoral. La stratégie a également pour objet de donner un cadre intégrateur à la déclinaison des deux directives cadre sur la stratégie pour le milieu marin et la planification de l'espace maritime. Ses orientations permettront de préciser les attendus du document stratégique de façade (DSF), outil de la mise en œuvre de cette stratégie au niveau de la façade maritime.

Vous avez contribué activement à l'élaboration du diagnostic de l'existant du DSF, notamment dans les instances du Conseil maritime de façade (commissions spécialisées et commission permanente) et nous vous en remercions.

Le projet de stratégie nationale a été réalisé par la délégation à la mer et au littoral du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. Il a été présenté le 7 juillet dernier devant le bureau du Conseil national de la mer et des littoraux et doit maintenant être soumis à la consultation des instances et du public.

L'approbation de la stratégie devrait intervenir à l'automne.

Les conseils maritimes de façade sont amenés dans le cadre de cette consultation à émettre un avis.

Vous êtes ainsi invités à formuler votre avis sur ce document que vous trouverez en pièce jointe, avant le 31 août 2016.

La synthèse des remarques sera effectuée par la Commission Permanente de notre Conseil qui préparera l'avis en vue d'une présentation lors la réunion du Conseil maritime du 27 septembre prochain.

Vos remarques pourront être adressées à l'adresse suivante :

DIRM Sud-Atlantique
1-3 rue fondaudège CS21227
33 074 BORDEAUX cedex

ou par messagerie à

mcppml.dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr

Toute précision utile pourra vous être donnée par la Direction Interrégionale de la Mer Sud-Atlantique.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur l'expression de notre considération distinguée.

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE-
LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES
PRÉFET DE LA GIRONDE,



PIERRE DARTOUT

LE VICE-AMIRAL D'ESCADRE,
PRÉFET MARITIME DE L'ATLANTIQUE,



EMMANUEL DE OLIVEIRA

Copies :

M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
M. le Préfet des Landes
M. le Préfet de la Charente-Maritime

LISTE DES DESTINATAIRES

Collège « État et établissements publics »:

M. le préfet de la Charente-Maritime
M. le préfet des Landes
M. le préfet des Pyrénées-Atlantiques
M. le directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique
M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, au titre du bassin Adour-Garonne
M. le commandant de la zone maritime Atlantique
M. le directeur du centre de l'Ifremer de Nantes
Mme la directrice du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
M. le directeur de l'agence de l'eau Adour-Garonne
M. le directeur de l'agence des aires marines protégées
M. le directeur du service hydrographique et océanographique de la marine
M. le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
M. le directeur de l'agence régionale de santé Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Collège des « collectivités territoriales et de leurs groupements »:

M. Benoît BITEAU Représentant le Conseil régional d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
M. BERGE représentant le Conseil régional d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
M. Renaud LAGRAVE représentant le Conseil régional d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
Mme SIARRI représentant le Conseil régional d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
M. Jean-Pierre TALLIEU représentant le Conseil départemental de la Charente-Maritime
M. Jean TOUZEAU représentant le Conseil départemental de la Gironde
M. Jean-Luc DELPUECH représentant le Conseil départemental des Landes
M. Philippe JUZAN représentant le Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques ;
M. Jean-Louis LEONARD (Châtelailon-Plage) Représentant ANEL pour la Charente-Maritime
Mme Nathalie LE YONDRE (Audenge) Représentant ANEL pour la Gironde
M. Alain DUDON (Biscarrosse) Représentant ANEL pour les Landes
M. Michel PARENT (Le Château d'Oléron – 17) Représentant des maires ou présidents des communautés de communes désignés par l'association des maires de France
M. Laurent PEYRONDET (Lacanau – 33) Représentant des maires ou présidents des communautés de communes désignés par l'association des maires de France
M. Jean-Marc LESPADE (Tarnos – 40) Représentant des maires ou présidents des communautés de communes désignés par l'association des maires de France
M. Albert LARROUSSET (Guéthary – 64) Représentant des maires ou présidents des communautés de communes désignés par l'association des maires de France

Collège « activités professionnelles et entreprises »:

Chambre régionale de commerce et d'industrie de Poitou-Charentes : M. Jean-Paul COFFRE
Chambre régionale de commerce et d'industrie d'Aquitaine : M. Philippe DUCASSE.
Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Poitou-Charentes : M. Michel CROCHET.
Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Aquitaine : M. Patrick LAFARGUE
Représentant pêche à pied désigné par le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Poitou-Charentes et Aquitaine : Monsieur MICHEAU Philippe,
Comité régional de la conchyliculture de Poitou-Charentes : M. Gérald VIAUD.
Comité régional de la conchyliculture d'Aquitaine : M. Thierry LAFON.
Union nationale des industries des carrières et matériaux : M. Michel PERROT.
Syndicat national des énergies renouvelables : M. Antoine MONTEILLET .
Grand port maritime de La Rochelle : M. Bernard PLISSON
Grand port maritime de Bordeaux : M. Philippe RENIER
Union des Ports de France : M. Georges STRULLU
Représentant de la fédération française des ports de plaisance : M ; Christophe CHABOT
Fédération des industries nautiques : Mme Sandra CLAEYS.
Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : M. Luc SERVANT.
Armateurs de France : Fernand BOZZONI.

Collège « des salariés des entreprises »:

Syndicat « Confédération Générale du Travail » (CGT) : M. Nicolas MAYER.

Syndicat « Force Ouvrière » (FO) : M Loïc BEAUMARD

Syndicat « Confédération Française Démocratique du Travail » (CFDT) : M Dominique PESQUEY

Syndicat « Confédération Française des Travailleurs Chrétiens » (CFTC) (pas de désignation à ce jour)

Syndicat « Confédération Française de l'Encadrement – Confédération Générale des Cadres »

(CFE-CGC) : M. François JANVIER

Syndicat « Union Nationale des Syndicats Autonomes » (UNSA) : M. Eric BLANC

Collège « des usagers de la mer et du littoral des associations de protection de l'environnement littoral ou marin »:**- pour les usagers :**

Fédération française de voile : M. Rolland DESFORGES

Fédération française d'études et de sports sous-marins : M. Bernard LABBE

Fédération française de canoë kayak : Mme Marie DUVAL DEPLANNE

Fédération française motonautique : M. Christophe GUINLE

Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France – section régionale d'Aquitaine : M. Claude MULCEY

Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France – section régionale de Poitou-Charentes : Mme Annick DANIS

Union nationale des associations de navigateurs – (pas de désignation)

Union nationale des associations de navigateurs – section régionale d'Aquitaine : M. Richard LEFEVRE.

- pour les associations de la protection de l'environnement :

Ligue pour la protection des oiseaux : Mme Christine JEAN

SEPANSO Gironde : M. Jean-Marie FROIDEFOND

SURFRIDER FONDATION EUROPE : Mme Cristina BARREAU

Association NATURE ENVIRONNEMENT 17 : M. Dominique CHEVILLON

Coordination Environnement Bassin Arcachon : M. Jean-Pierre CAMUT

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Médoc : M. Bertrand IUNG.

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement littoral basque : M. Pascal CLERC

RE nature environnement : M. Pierre LEGALL

Personnes qualifiées :

M. Olivier VAN CANNEYT expert du centre de recherche sur les mammifères marins (Université de La Rochelle)

M. Laurent SOULIER expert milieu marin du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) d'Aquitaine

M. Michel SEGUIGNES expert milieu marin du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de Poitou-Charentes

M. Pierre-Guy SAURIAU chercheur au CNRS, expert scientifique de la DCE, expert sur les habitats marins

Mme Ségolène TRAVICHON responsable des gestionnaires de réserves naturelles en Charente-Maritime

M. Nicolas CASTAY, directeur du GIP littoral Aquitain

M. Antoine GREMARE expert à la station marine d'Arcachon

M. Bertrand MOQUAY, président de l'association des ports de plaisance de l'Atlantique (APPA).